

# Les sept actions du PNA



1.  
Accompagner la mise en œuvre du plan

2.  
Protéger réglementairement les espèces et les secteurs les abritant

3.  
Appliquer une gestion des milieux favorable sur les sites abritant les espèces

4.  
Favoriser la prise en compte des espèces dans les projets d'aménagement du territoire

5.  
Compléter et affiner le statut de conservation des espèces

6.  
Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur les espèces



7.  
Former et sensibiliser différents publics à la conservation de l'espèce



# Pour en savoir plus

## Rédaction du PNA



**Société Herpétologique de France**

Site internet : <http://lashf.org>

Contact : [contact@lashf.org](mailto:contact@lashf.org)



**Fondation Biotope**

Site internet : <https://www.biotope.fr/>

[fondation-biotope-pour-la-biodiversite/](https://www.fondation-biotope-pour-la-biodiversite.fr/)

Contact : [vrufay@biotope.fr](mailto:vrufay@biotope.fr)



**DGTM Guyane**

Site internet : <https://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/>

Contact : [umape.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr](mailto:umape.deal-guyane@developpement-durable.gouv.fr)

Les plans nationaux d'actions (PNA) sont des outils stratégiques opérationnels qui visent à assurer la conservation ou le rétablissement dans un état de conservation favorable d'espèces de faune et de flore sauvages menacées ou faisant l'objet d'un intérêt particulier.

**Pour en savoir plus :** <https://www.ecologie.gouv.fr/plans-nationaux-dactions-en-faveur-des-especes-menacees>

Rédaction : Élodie Courtois - Société Herpétologique de France

Relecture : DGTM Guyane

Crédits photographiques : Élodie Courtois, Maël Dewynter, Frédéric Melki, Benoit Villette

Conception graphique : Myriam Labadesse - Société Herpétologique de France

Plaque réalisée avec le soutien financier de la DGTM Guyane - Octobre 2022



**PLAN NATIONAL D' ACTIONS**  
en faveur des *Harttiella* et des  
*Anomaloglossus* de Guyane

2023-2032



  
**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Présentation des espèces

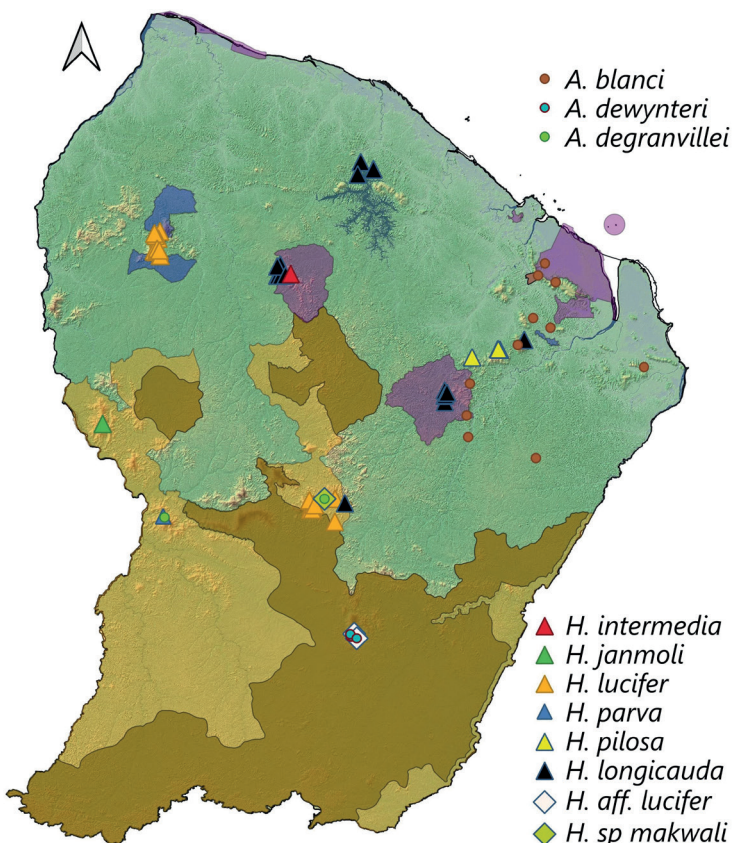
Le genre *Anomaloglossus* (amphibien) regroupe aujourd'hui 30 espèces décrites dans le monde. Il est **l'un des seuls genres d'amphibiens endémiques de la région des Guyanes**. La plupart des espèces de ce genre possèdent une répartition réduite, voire sont micro-endémiques de certains massifs. En Guyane française, on retrouve actuellement **six espèces décrites** du genre *Anomaloglossus* dont trois sont considérées comme menacées : ***A. degranvillei* (CR), *A. dewynteri* (CR) et *A. blanci* (EN)**.



Le genre *Harttiella* (poisson) regroupe **sept espèces décrites dans le monde**. Comme pour le genre *Anomaloglossus*, les espèces de ce genre sont pour la plupart micro-endémiques de certains massifs. En Guyane française, six espèces décrites de ce genre sont présentes et considérées comme menacées : *H. intermedia* (CR), *H. janmoli* (CR), *H. longicauda* (VU), *H. lucifer* (EN), *H. parva* (CR) et *H. pilosa* (CR). Deux espèces supplémentaires non décrites y sont connues : *H. aff. lucifer* et *H. sp. makwali*.



L'ensemble des espèces menacées des genres *Anomaloglossus* et *Harttiella* en Guyane française partage un habitat commun. On les retrouve principalement dans les criques (ruisseaux), principalement rocheuses et en général liées aux reliefs. Leur répartition très réduite, leur endémisme et leur biologie en font des espèces particulièrement sensibles aux changements climatiques.



### Espaces protégés

- Parc Amazonien de Guyane (zone cœur)
- Parc Amazonien de Guyane (zone de libre adhésion)
- Réserve Biologique Intégrale (ONF)
- Réserve Naturelle Régionale
- Réserve Naturelle Nationale

## Pourquoi un PNA ?

Les espèces concernées par ce PNA sont toutes des espèces micro-endémiques, cryptiques, liées à des habitats particuliers et dont la répartition reste encore mal connue. Par ailleurs, ces espèces sont principalement menacées par trois facteurs : les changements climatiques, la destruction ou la pollution de leurs habitats et les maladies. Les espèces du genre *Anomaloglossus* présentent par ailleurs un déclin avéré dans la dernière décennie.

Assurer la préservation des espèces des genres *Anomaloglossus* et *Harttiella* en Guyane française passe ainsi par trois points principaux :

- ◆ **Augmenter le nombre de populations :**
  - Bien identifier les populations connues,
  - Ne pas passer à côté d'une nouvelle population,
  - Motiver la recherche de nouvelles localités.
- ◆ **Utiliser tous les outils réglementaires pour assurer la protection des espèces :**
  - Espaces protégés,
  - Protection réglementaire des espèces,
  - Accompagnement des projets d'aménagement.
- ◆ **Suivre les populations connues :**
  - Mettre au point des protocoles et les appliquer,
  - Évaluer l'impact des perturbations,
  - Découvrir les raisons du déclin pour les *Anomaloglossus* du groupe *degranvillei*.

**Le PNA 2023-2032 en faveur des *Anomaloglossus* et des *Harttiella* identifie sept actions ayant pour objectif d'assurer la conservation des espèces à long terme.**